

Les femmes à l'honneur

CITÉ • Joëlle Moret, déléguée à l'égalité et à la diversité de la Ville de Lausanne depuis 2018, présente à *L'auditoire* un projet de féminisation des rues. Son travail concerne les employé·es de la ville, mais aussi des politiques externes, dont la visibilisation des femmes dans l'espace public.

En 2022, la Municipalité de Lausanne s'est donné comme objectif de nommer 30 lieux en l'honneur de femmes ayant marqué son histoire d'ici à 2026. Est-ce que vous pourriez présenter l'origine de ce projet?

L'origine c'est un constat; sur les 100 et quelques rues, places, etc. portant le nom d'une personne, trois portaient le nom d'une femme. C'est donc un déséquilibre quand même assez marqué, qui dit quelque chose d'important sur la contribution de qui on met en avant dans l'espace public.

«Rappeler que les femmes ont aussi contribué à l'histoire lausannoise»

Une des manières que la Municipalité a de visibiliser la contribution des femmes, c'est de donner leurs noms à certains lieux publics, et donc de rappeler qu'elles ont aussi contribué à l'histoire lausannoise.

Comment choisissez-vous les femmes que vous mettez en avant?

Le projet a démarré avec le souhait de Florence Germond, conseillère municipale en charge de l'égalité, de mandater une recherche historique, qui a été suivie par la publication d'un livre, *100 femmes qui ont fait Lausanne* (Antipodes, 2021). On se base sur ce livre, et parfois sur des demandes d'associations, citoyen·nes lausannois·es,

pour trouver ces femmes ayant marqué Lausanne. On a créé un groupe d'accompagnement avec des historien·nes, représentant·es d'associations notamment féministes, qui se retrouvent environ deux fois par an pour discuter et faire des propositions à la Municipalité. Elle prend la décision finale sur la base des retours que la population peut faire pendant 30 jours.

Donc il y a beaucoup d'étapes; est-ce que des obstacles viennent de la population, comme il y a eu à Genève, où est mené un projet similaire intitulé 100 Elles*?

Je pense qu'on n'a pas eu autant d'oppositions qu'à Genève. Le processus est un peu différent, car la décision finale revient au Conseil d'État, tandis que du côté vaudois, c'est la Municipalité qui a cette prérogative. Il y a quand même une consultation et écoute de la population.

«Une des manières de visibiliser la contribution des femmes, c'est de donner leurs noms à certains lieux publics»

Deux lieux ont connu des résistances; un où l'association de quartier, celui du Vallon, a fait une contreproposition pour une femme y ayant tenu une pension pendant plus de 30 ans. On l'a acceptée, et c'est donc la rue Sera-Biasini qui est entrée en vigueur à la fin de l'année 2024. Il y a aussi eu une réaction plus compliquée pour la place Grand-Saint-Jean, que la Municipalité avait souhaité renommer place Charlotte Olivier. En réponse à des oppositions de la part de commerçant·es surtout, le projet a été modifié et le nom sera donné à un autre lieu.

Est-ce que vous pensez que ce projet répond à une demande de la population?

Il y a des gens qui pensent que c'est inutile, moi je crois assez fort aux actions symboliques, surtout si elles sont accompagnées d'actions plus concrètes. Je pense que ça répond aux souhaits d'une partie de la population de voir les femmes mieux visibilisées et valorisées. La réception du livre par la population lausannoise était très positive, de se dire qu'on a un pan de notre

histoire qu'on ne connaît pas, et c'est une manière d'en savoir plus dessus. J'avais été particulièrement touchée d'avoir des retours de femmes plus âgées qui se souvenaient de certaines de ces femmes. On sentait qu'en valorisant ces 100 femmes, on valorisait aussi leur propre histoire.

Est-ce qu'il y a d'autres projets dans la même lignée de réappropriation de l'espace public?

Oui, il y a une série de réflexions dans la conception des espaces publics, comme sur les espaces sportifs et les œuvres d'art en ville, où les femmes sont dénudées, passives et inconnues.

«On sentait qu'en valorisant ces 100 femmes, on valorisait aussi leur propre histoire»

Il y a aussi plusieurs projets qui naissent autour des noms de rue, dont des promenades guidées à Lausanne. Floriane Nikles a créé une balade pour découvrir les femmes du livre, et une deuxième pour celles dont le nom a été donné à une rue. Cet été, elle proposera *Sur les traces de Sophie Mercier*, qui retrace le parcours exceptionnel de cette femme, dont le nom remplacera la rue du Flon. C'est pour que non seulement elles aient leurs noms sur une plaque, mais qu'on raconte aussi leurs histoires. •

Propos recueillis par Cap Mohr

Retrouvez l'intégralité de cet interview en podcast sur frequencybanane.ch

Chronique Sexprimer Le choking

Le choking est une pratique sexuelle populaire mais risquée, qui interroge consentement et genre.

Le choking, ou asphyxie érotique, consiste à exercer une pression sur le cou de son ou sa partenaire pendant l'acte sexuel afin de décupler le plaisir lors d'une pénétration ou d'un orgasme. Privé temporairement d'oxygène, le cerveau libère des endorphines qui provoquent euphorie ou sensations d'étourdissement ainsi qu'un sentiment de lâcher prise qui peuvent être excitants. Cette pratique, autrefois réservée au milieu BDSM, se démocratise aujourd'hui dans les rapports sexuels dits «vanille» - qui se définissent comme des rapports qui ne s'inscrivent pas dans des sexualités alternatives. L'attrait pour le choking est renforcé par sa représentation dans la pornographie, où il est parfois montré sans consentement explicite. Cela peut influencer les jeunes, qui, en l'absence d'une éducation sexuelle adéquate, reproduisent ces gestes sans en mesurer les risques. Pourtant, cette pratique présente des dangers réels: lésions nerveuses, vasculaires, voire perte de conscience. C'est d'ailleurs l'une des pratiques sexuelles, appelée «breath play», les plus à risques dans le BDSM. Le choking soulève aussi des questions sur les dynamiques de genre. En effet, les femmes occupent souvent le rôle de la personne étranglée, ce qui peut interroger l'impact des normes patriarcales dans les rapports hétérosexuels. Cette dimension mérite une réflexion plus large sur le consentement, le respect et la sécurité dans la sexualité, qui reposent sur une relation de confiance avec son ou sa partenaire. Pour pratiquer le choking de manière sécurisée, il est essentiel de communiquer explicitement, d'établir des signaux de sécurité clairs et de ne jamais appliquer une pression directe sur la trachée. L'éducation sexuelle joue ici un rôle clé pour informer sur les pratiques sexuelles à risque tout en promouvant une sexualité épanouie et consentie. •

Camille Salamin



©Pauline Aellen